



NFO Léran



1^{er} semestre 2018



Photo : ANTOINE CASTILLON



Photo : Amicale des Léranais



Photo : Philippe JEANMONOD



SOMMAIRE

- 2 - Sommaire - Information du Conseil Départemental
- 3 - Le mot du Maire
- 4 - Etat Civil 2017
- 5 à 6 - Infos utiles
- 7 à 9 - Les travaux importants d'investissements
- 9 à 10 - Le fleurissement
- 11 à 14 - Atlas de la biodiversité et ambroisie
- 15 à 16 - Espace d'Initiatives Sociales Economiques
- 17 à 18 - Situation Financière de la Commune
- 19 à 20 - Rencontre avec...
- 21 à 22 - Vie Associative
- 23 - Environnement brulage des déchets verts
- 24 à 26 - Bars et restaurants
- 27 - Collecte des déchets ménagers
- 28 - Les Halles
- 29 - Les N° utiles et d'urgence / horaires d'ouverture des services de la commune
- 30 à 31 -Tous les commerces, entreprises et loisirs du village

AVIS A LA POPULATION

Le mercredi 25 avril 2018, de 10h à 12h dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Lérans, les services du Conseil Départemental tiendront une permanence afin d'informer le public de l'avancée du projet de sécurisation de l'approvisionnement du lac de Montbel par dérivation du Touyre.



Le Mot du Maire

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,
Ce journal se veut le lien entre la Municipalité et vous tous, citoyens Léransais.

Au travers des diverses rubriques, nous souhaitons vous informer des principales décisions prises par le Conseil Municipal, des projets en cours mais aussi de la situation financière de la commune. Cette année 2018 est riche en projets structurants :

- Aménagements urbains et de service à la population dans le secteur de la Place de Tilleuls et du cours St Jacques.
- Création d'un hangar communal sur le terrain appartenant à la commune dans la zone artisanale.
- Programme d'apaisement de la vitesse en traverse d'agglomération par l'installation de ralentisseurs.

Pour tous ces projets, des demandes de subventions ont été déposées, certaines nous ont déjà été notifiées.

2018 verra aussi la finalisation du PLUI et la poursuite de l'aménagement foncier rural. Le premier nous impose une préservation renforcée des espaces dédiés à l'agriculture, le deuxième est un outil visant à faciliter le travail des agriculteurs et optimiser les ressources de leurs exploitations. Le maintien et le renforcement du rôle économique de l'agriculture dans nos communes rurales est bien un enjeu essentiel.

Nous avons acté la création d'un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec la commune d'Aigues-Vives, mais aussi avec celles de Montbel, Régat, Tabre, Pradettes et Esclagne.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'une politique volontaire de maintien et de développement des services à la population. Nous pensons que notre commune restera vivante et attrayante si nous réussissons à préserver un espace de commerces, en particulier de commerces alimentaires grâce à la Halle, un service scolaire et périscolaire de qualité, des services municipaux, postaux, utiles à la population. Ils s'inscrivent aussi dans une symbiose avec le milieu associatif, relai indispensable en milieu rural des politiques d'animations festives, sportives, culturelles ou patrimoniales.

Les ambitions que nous portons, nous les menons dans le cadre de l'assèchement des dotations de fonctionnement de l'Etat, mais aussi maintenant, dans celui des restrictions drastiques de nos ressources propres puisque la disparition de la taxe d'habitation ne nous laissera que les taxes foncières comme levier budgétaire. C'est une vraie mise sous tutelle des municipalités et, à terme, un risque réel de la disparition de nombreuses communes rurales. La quasi disparition des contrats aidés accroît encore nos difficultés mais, pour notre part, nous ferons tout ce qui est dans nos possibilités pour assurer à nos concitoyens la pérennité des services, soutenir les associations et accompagner leurs actions qui, à titres divers, structurent notre vie sociale.

C'est collectivement que nous pouvons, dans nos petites communes, dépasser les difficultés liées à une ruralité que les élites urbaines ignorent chaque jour davantage.

C'est aussi par l'implication de chacun que les services que nous avons conservés ou développés pourront être pérennisés. C'est de notre responsabilité à tous que Lérans reste une bourgade vivante et où il fait bon vivre.

Notre avenir dépend aussi de nous !
Fraternellement.
Henri BARROU

ETAT-CIVIL 2017

NAISSANCES : Nous avons eu le plaisir d'enregistrer 5 naissances en 2017 :



- BALEYDIER Timaël, Esteban, Salvy née le 18 Mars 2017
- BENAKCHA Jenna, Kahina née le 21 Juillet 2017
- DELPECH Emma, Nadine, Claude née le 27 Mai 2017
- MORTIER Logan, Daryl, Sam né le 9 Juillet 2017
- SOLER Naomie née le 10 juillet 2017

Encore toutes nos félicitations aux heureux parents des 5 enfants.

MARIAGES : Tous nos vœux de bonheur à ces 2 couples :



- BATES Philip, Bradley et WALKER Shelley
Dont le Mariage a eu lieu le 4 Août 2017
- HARRIS Paul, Charles et HILLMAN Juanita, Jean
Dont le Mariage a eu lieu le 22 Avril 2017

DECES : Notre pensée va vers tous ceux qui nous ont quittés :



- ☪ VACQUIE Françoise, Andrée, Léontine décédée le 16 janvier 2017
- ☪ BOYA née ROSSO Angèle, Marie, Rose décédée le 31 janvier 2017
- ☪ PUECH Marc décédé le 21 Mars 2017
- ☪ FOUET Marcel décédé le 14 Avril 2017
- ☪ VAGAGGINI née CAMPAGNAC Béatrice décédée le 7 Août 2017
- ☪ SOLER Christian décédé le 20 Octobre 2017
- ☪ PERILHOU Olivier décédé le 11 Décembre 2017

ERRATUM 2016 :

☪ RICHON née VIE Andrée, Jeannette, Marie décédée le 5 Octobre 2016
(Afin de n'oublier personne, merci d'informer la secrétaire lorsque des personnes sont décédées alors qu'elles ne résidaient plus à Lérans)

INFOS UTILES

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Nous vous rappelons que le dépôt d'encombrants à côté des containers à poubelle est toujours interdit et peut être verbalisé (de 68 € à 450 €).

RAPPEL : Vous devez téléphoner au SMECTOM (05.61.68.02.02) et vous inscrire lorsque vous avez des encombrants à vous débarrasser. **Si et seulement si** le SMECTOM vous informe que cela n'est pas possible (problème d'accès, ligne téléphone ou électrique), vous pourrez alors vous inscrire à la Mairie le 1^{er} mercredi du mois et l'employé communal ramassera les encombrants que vous aurez préalablement déposés devant chez vous la veille du passage.



S.A.E.P.P.O (Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Pays d'Olmes)

Le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Pays d'Olmes à :

Zone Industrielle du Moulin d'Enfour 09600 LAROQUE D'OLMES

Nos bureaux sont ouverts du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17H30, fermé le jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16H30.

Le Vice-Président du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Pays d'Olmes
Manuel LEAL



Elaboration du Plan Local
d'Urbanisme Intercommunal

Pour se mettre en conformité avec la réglementation actuelle, et notamment la loi ALUR de mars 2014, la Communauté de communes du Pays de Mirepoix a prescrit l'élaboration d'un PLU intercommunal en décembre 2015. A l'issue d'une phase préparatoire, durant laquelle un groupement de bureaux d'études a été désigné (mandataire Atelier ATU), les études ont pu démarrer, à l'automne 2016.

Dans ce contexte, la démarche de PLU initiée par la commune de Lérant s'inscrit désormais dans la procédure intercommunale. Le dossier est bien avancé puisque le zonage est en cours de finalisation. L'arrêt du PLU intercommunal devrait intervenir à l'automne. Avant cette étape importante qu'est l'arrêt du projet, le dossier sera présenté aux habitants lors d'une réunion publique.

Les partenaires (Etat, chambre d'agriculture, Département etc.) seront ensuite consultés, et une enquête publique sera organisée. L'approbation du PLU est prévue pour la mi 2019.



Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts pour prévenir et apaiser les souffrances.

Pour pouvoir continuer à agir auprès des personnes en difficultés sur l'ensemble du territoire, la Croix-Rouge française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

Pour cette raison, nous souhaitons entreprendre une campagne de sensibilisation en porte à porte à Lérans du 3 avril 2018 au 28 avril 2018, à raison de 3 jours maximum sur cette période.

Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix-Rouge française.

Elle sera **clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.**

Notre équipe pourra intervenir entre 10h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi.

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française.

Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.

Hélène Boivin
Chargée de développement des ressources
Direction de la communication et du développement des ressources
Croix-Rouge française

Les travaux importants d'investissements

En 2018, les travaux d'investissements à réaliser sont les suivants:

- **Travaux de voirie sous mandat de la Communauté de communes, programme 2017 :**
 - Cours St Jacques (du carrefour avec la rue des Ecoles au carrefour avec la rue de la Tannerie, programme 2017)
 - Cours St Jacques (du carrefour avec l'Avenue de Montgoût au pont de la ville, programme 2017)
 - Accessibilité du trottoir de la poste. (programme 2017)
 - Chemin de l'Allée du château (du carrefour avec le chemin du Vigné à la limite communale, programme 2017)
 - Chemin de l'Allée du château (du pont de la Ville au carrefour avec le chemin du Vigné - travaux sur voirie d'intérêt communautaire réalisés par la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix, programme 2017)

Le montant global de l'opération s'élève à 78 619 €HT (94 342,80 €TTC)

Plan de financement initial :

	Financements
Montant des Travaux (HT)	78 619 €
Subventions Etat (DETR) (30 %)	23 586 €
Département (FDAL) (15 %)	11 793 €
Total Subventions (45 %)	35 379 €
Autofinancement (55 %)	43 240 €
TVA (20 %)	15 723, 80 €
Total TTC	94 342, 80 €

- **Réalisation d'un hangar** qui servira aussi de garage aux véhicules de la collectivité:
Le montant global de l'opération s'élève à 103 810 €HT (124 572 €TTC).

Plan de financement initial:

	Financements
Montant des Travaux (HT)	103 810 €
Subventions Etat (DETR) (29,38 %)	30 500 €
Département (FDAL) (20 %)	20 762 €
Total Subventions (49,38 %)	51 262 €
Autofinancement (50,62 %)	52 548 €
TVA (20 %)	20 762 €
Total TTC	124 572 €

➤ **Travaux de voirie sous mandat de la Communauté de communes, programme 2018 :**

- Dispositif d'apaisement de la vitesse en traversée de l'agglomération de Lérans par procédé de ralentisseurs et aménagements connexes.

Le montant global de l'opération s'élève à 95 332,64 €HT (114 399,17 €TTC)

Plan de financement initial :

	Financements
Montant des Travaux (HT)	95 333 €
Subventions Etat (DETR) (30 %)	28 600 €
Département (Amendes de police) (30%)	28 600 €
Total Subventions (60 %)	57 200 €
Autofinancement (40 %)	38 133 €
TVA (20 %)	19 066 €
Total TTC	114 399 €

- Réfection complète de la rue du Perdut.
- Diverses réfections partielles de voirie Place du Monument aux morts, Rue de la Place et rue des Ecoles.
- Installation de ralentisseur type dos d'âne, rue des prés de la ville.

Le montant global de l'opération s'élève à 54 075,08 €HT (64890,10 €TTC).

Plan de financement initial :

	Financements
Montant des Travaux (HT)	54 075,08 €
Subventions Etat (DETR) (30 %)	16 222 €
Département (FDAL) (15 %)	8 111 €
Total Subventions (45 %)	24 333 €
Autofinancement (55 %)	29 742,08 €
TVA (20 %)	10 815,02 €
Total TTC	64 890,10 €

➤ **Travaux d'aménagements urbains et de service à la population dans le secteur de la Place de Tilleuls et du cours St Jacques.**

- Rénovation de la salle des Tilleuls, création d'un espace cuisine.
 - Rénovation de la Halle.
 - Création de WC publics.
 - Aménagement de la Place des Tilleuls
 - Création d'un square avec jeux pour enfants
 - Création de deux logements en accessibilité (réalisés par ALOGEA)

Le montant global de l'opération s'élève à 312 690,80 €HT (375 228,96 €TTC)

Plan de financement initial :

SALLE / HALLE / AMENAGEMENTS URBAINS		
Département : Démolition (CRU)	6 380 €	2%
Département : Aménagements urbains (CRU)	14 760 €	4,7%
Département : Halle CRU 2016	5 122 €	1,6%
Département : FDAL 2017	21 235 €	6,8%
Région : Rénovation (CRU)	27 432 €	8,8%
Région accessibilité (CRU)	10 589 €	3,4%
Région : FRI 2017	17 932 €	5,7%
Etat : DETR 2017	93 807 €	30%
Europe : Programme LEADER	52 895 €	17%
Autofinancement	62 538 €	20%
Total (HT)	312 690 €	100%
TVA	62 538 €	20%
Total (TTC)	375 228 €	

A travers ce programme de réalisations, nous ne recherchons nullement le prestige ou le spectaculaire mais l'utile à la population et en particulier aux associations, le pragmatique pour les services municipaux, le nécessaire pour la sécurité en travers de l'agglomération. Nous visons aussi la préservation et la rénovation du patrimoine. Notre quête permanente est celle du mieux vivre ensemble dans un cadre rassurant. Ces travaux s'étaleront sur 2018 / 2019 et se feront en fonction des subventions perçues.



Le fleurissement



En 2017, un effort particulier de fleurissement a été réalisé pour rendre notre village accueillant. Je tiens à remercier l'équipe de bénévoles qui a participé à la réflexion sur les espaces à fleurir et a également donné un coup de main à l'agent municipal pour les plantations. Nous demandons à chacun de participer à sa manière pour relayer leurs efforts et pérenniser cette action en arrosant de temps en temps les jardinières, suspensions ou pots installés par la municipalité, en arrachant les mauvaises herbes à proximité et en balayant son devant de porte. Ce sont des petits gestes citoyens très importants. Etre passé à « zéro phyto » est très bénéfique pour l'environnement, sûrement salubre pour notre santé, mais très chronophage pour les employés municipaux. Notre village sera bien fleuri et entretenu si chacun de nous se sent concerné par son aspect.

PAYS DES PYRÉNÉES CATHARES

Villes et Villages
Fleuris

Du
26 Mars
au
25 Mai
2018

*Embellissons
notre cadre de vie !*

CONCOURS des MAISONS FLEURIES

Conception graphique : CAUE de l'Ariège

BON D'ACHAT
10€
à l'inscription

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Office de Tourisme de Lavelanet : 05.61.01.22.20
www.ariège-pyrenees-cathares.com

Office de Tourisme de Mirepoix : 05.61.68.83.76
www.tourisme-mirepoix.com



Les Serres
La Plaine du Château
09300 Fougax et Barrineuf
Tél : 06 74 03 42 15
05 61 01 70 46
voravongsa@hotmail.fr

Aux Serres
des Amades
09500 Mirepoix
Tél : 06 18 57 54 85



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Dimanche 15 avril à 10h00

Maison du lac à Montbel

Venez participer à un inventaire Biodiversité

10h00 -12h00 : Présentation du projet

Pourquoi et comment y participer ?

**A partir de 12h00 : pique-nique au bord du lac et balade
naturaliste**

Ouvert à tous

Plus d'informations : pauline.l@ariegenature.fr 06.83.52.37.86



Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) : un projet de valorisation de l'environnement accessible pour tous !

La Communauté de Communes du Pays de Mirepoix s'inscrit dans plusieurs dynamiques de développement territorial pour lesquelles la préservation de l'environnement, des paysages et du patrimoine est au cœur des réflexions.

Récemment, un travail multi-partenarial très riche s'est mis en place afin de dessiner l'avenir du lac de Montbel, avant tout outil d'irrigation mais aussi porteur d'un véritable potentiel d'attractivité, tant en termes de cadre de vie pour ses habitants qu'en matière d'intérêt touristique pour les visiteurs du territoire.

Or la connaissance et la préservation du patrimoine naturel et paysager du lieu sont apparues comme un point de départ intangible pour envisager son développement harmonieux. Afin de mieux cibler les enjeux de préservation et de valorisation du lac, un inventaire naturaliste poussé des espèces présentes sur le lac et ses abords s'est avéré nécessaire.

L'ensemble du Pays de Mirepoix constitue un territoire remarquablement préservé mais sur lequel l'état des connaissances des milieux naturels reste peu développé. Dans ce sens, la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix a souhaité répondre à l'appel à projet « Atlas Biodiversité Communal » lancé en 2017 par l'Agence

Française de la Biodiversité.

Ce projet de 2 ans, piloté par la CCPM, est mené en partenariat avec l'Association des Naturalistes d'Ariège (Ana). Tout au long de ce projet un programme de sciences participatives sera proposé afin d'impliquer les habitants dans la démarche.

Qu'est-ce qu'un ABC ?

L'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale comporte plusieurs volets :

1/ réunir l'ensemble des acteurs locaux (élus, acteurs socio-économiques, grand public, scolaires, associatifs, etc ...) afin de partager les connaissances déjà disponibles sur la biodiversité, de les sensibiliser et de permettre à chacun de se mobiliser ;

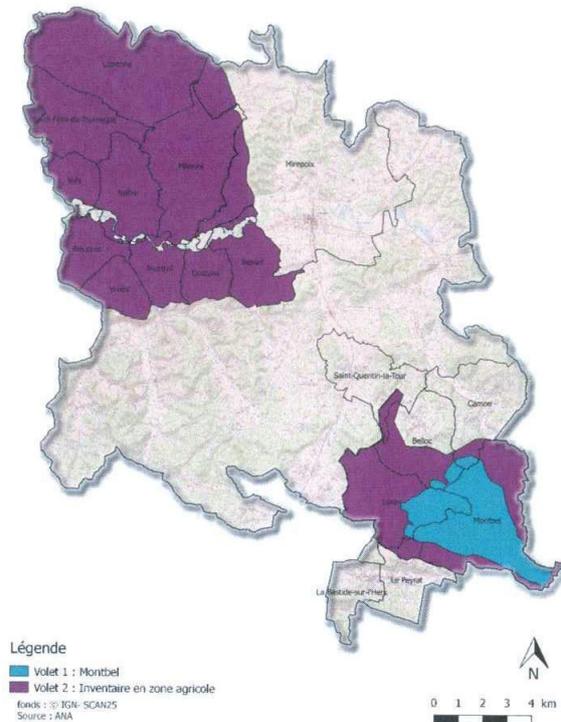
2/ compléter les connaissances en matière de biodiversité. Il s'agit d'inventorier et cartographier la biodiversité, grâce à l'intervention de l'Ana, mais aussi du grand public.

3/ identifier les actions à mettre en œuvre pour protéger, valoriser la biodiversité et améliorer la prise en compte des enjeux en matière de biodiversité dans les politiques d'aménagement communales ou intercommunales.

A quoi ça sert ?

Cet atlas a divers intérêts tels que la sensibilisation et la prise en compte de la

Territoire concerné par le projet ABC
Communauté des Communes du Pays de Mirepoix



biodiversité auprès du tout public ;

Mieux connaître la richesse environnementale du territoire afin d'en identifier les enjeux spécifiques ;
Valoriser et protéger cette richesse.

Comment participer à l'ABC ?

Ce projet est ouvert à tous, du débutant au confirmé, chacun peut participer à la réalisation de cet atlas ainsi qu'à la protection de la biodiversité locale en :

- communiquant toute observation faune/flore sur le territoire concerné, sous la forme de photographie et en renseignant des fiches

disponibles à l'Ana ou sur le site internet :

www.ariegenature.fr/activites/ ;

- utilisant l'adresse e-mail abc-ana@framalistes.org dédiée afin d'échanger tout type d'information ou obtenir une aide pour l'identification d'espèce rencontrée ;

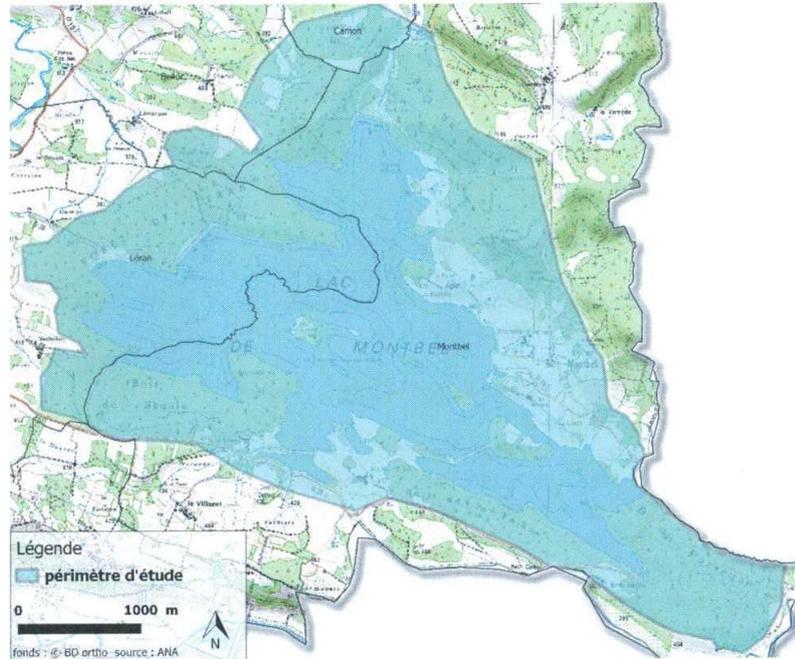
- participant au programme d'animations gratuit (consultable sur www.ariegenature.fr dans la rubrique tout public - enquêtes participatives).

En 2018, l'ABC commence sur le territoire du lac de Montbel et concerne les communes de Montbel, Léran, Belloc et Camon.

Une première réunion d'information aura lieu le 15 avril à 10h00 à Montbel pour lancer l'inventaire participatif, présenter la démarche et le travail qui seront engagés.

Pour s'y inscrire, contacter l'Association des Naturalistes d'Ariège : pauline.l@ariegenature.fr / 05.61.65.80.54

En 2019, l'ABC se poursuivra sur ces communes ainsi que sur celles de Saint Quentin la Tour, Le Peyrat, Lapenne, St Félix de Tourneгат, Vals, Manses, Teillet, Rieucros, Vivies, Tourtrol, Coutens, Besset et Mirrepoix. Pour ce second volet, l'enjeu pour la CCPM sera de vérifier la présence d'espèces protégées sur les espaces ouverts ou zones humides pour permettre aux agriculteurs du



secteur d'être accompagnés pour le maintien de la biodiversité par de futures MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) et ainsi reproduire la démarche de la vallée du Douctouyre."

L'association des naturalistes de l'Ariège se consacre à l'étude des milieux naturels, de la faune et de la flore et aux relations qui lient l'homme et la nature.

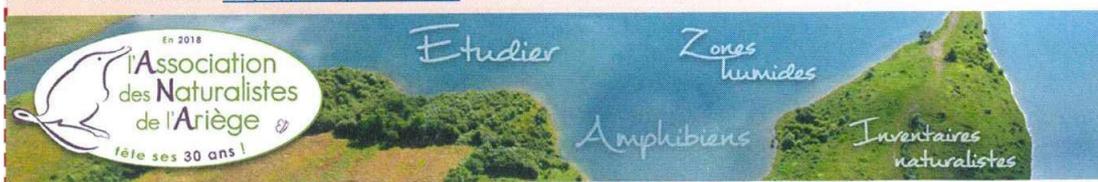
Sa vocation se décline en trois axes clés :

Connaître : enrichir la connaissance dans le domaine des sciences naturalistes dédiées aux milieux et aux espèces animales et végétales.

Transmettre : mettre la somme de ces connaissances à la disposition du plus large public dans le respect de l'éthique morale et scientifique.

Préserver : protéger les milieux et les espèces en tenant compte des enjeux liés aux activités humaines.

ANA-CEN09-CP1E09 <https://ariegenature.fr/>



LES AMBROISIES : des plantes exotiques envahissantes qui peuvent nuire à notre santé

Originaire d'Amérique du Nord, l'**Ambroisie à feuilles d'armoïse** (*Ambrosia artemisiifolia*) est arrivée involontairement en France en 1863, dans un lot de semences fourragères. Elle fait partie de ce que l'on appelle couramment « les mauvaises herbes » et s'installe sur les terres dénudées ou inoccupées (parcelles agricoles, bords de routes et de cours d'eau, friches, chantiers ...), surtout en plaine et en région de basse altitude. Son pollen, particulièrement allergisant, peut être transporté sur plus de 100 km. Il peut provoquer rhinites, conjonctivites, trachéites, crises d'asthme, urticaire et eczéma chez près de 20% de la population sensible à l'ambroisie (chiffres région Rhône Alpes).

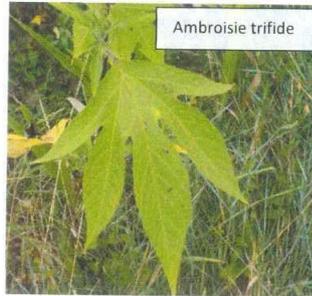
Ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol et sont transportées par la terre contaminée.

Une autre espèce, l'**Ambroisie trifide** (*Ambrosia trifida*), envahit aussi progressivement de nombreuses cultures. Cette plante, qui peut atteindre jusqu'à 4 m de haut, crée des problèmes au niveau agricole et possède aussi un pollen au pouvoir allergénique important.

Comment lutter contre ces plantes ?

Les moyens de lutte dépendent de la quantité de pieds d'ambroisie à éliminer, de la surface concernée et du type de sol (champs, bords de route ou de cours d'eau...). Il faut éliminer l'ambroisie avant le démarrage de sa floraison à la fin juillet par une lutte :

- Biologique : pâturage ou concurrence, ne jamais laisser la terre nue (méthode à privilégier) ;
- Mécanique : arrachage, tonte ou fauchage répétés



Ambrosie trifide



Ambrosie à feuille d'Armoïse

et menés sur les seules zones contaminées ;

- Chimique : par des produits homologués, en conformité avec la loi et appliqués de façon adaptée (demander conseils aux spécialistes des ambrosies).

Informations/Contacts :

Ana : 05.61.65.90.28 / fabienne.b@ariegenature.fr

Plan régional sur les plantes exotiques envahissantes en Midi-Pyrénées : <http://pee.cbnmp.fr/>

Observatoire des Ambrosies : <http://www.ambrosie.info/>

Venez découvrir cette espèce à l'occasion de la journée internationale des ambrosies qui se déroulera le 30 juin à Mirepoix.

La journée débutera par une présentation de ces plantes (stand, film, exposition) et se poursuivra l'après-midi par un chantier collectif d'arrachage.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire au chantier auprès de l'ANA : fabienne.b@ariegenature.fr / 05.61.65.90.28



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



Maison de services au public

La maison, animée par des agents formés par les opérateurs partenaires, délivre un premier niveau d'information et d'accompagnement.

Accueil, information et orientation

Aide à l'utilisation des services en ligne

Aide aux démarches administratives

Mise en relation avec les partenaires

PARTENAIRES

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

Permanence administrative avec une conseillère CPAM 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois sur RDV au 3646



CAF :

Impression des attestations
Demandes d'allocations
Aide à l'utilisation de caf.fr



PÔLE EMPLOI : Aide aux démarches

Information et aide sur l'inscription
Aide à l'utilisation de pole-emploi.fr
Gérer son espace candidat



FEPEM : Fédération des Particuliers Employeurs

Informations sur vos droits et vos obligations en tant que salariés et/ou employeurs de l'emploi à domicile



CENTRE DE PERMANENCES

ADS - Action pour le Développement Social et la Santé

1^{er} mardi de 9h30 à 12h - RDV au 05.61.68.14.58

AIPD - Association Informations Prévention Drogues

2^{ème} lundi de 13h30 à 17h - RDV au 05.61.05.01.93

AJE - Association des Jeunes pour l'Emploi

3^{ème} mercredi de 14h à 17h - RDV au 05.61.67.80.37

APEA - Association des Psychologues en Ariège

1 mardi sur 2 de 9h à 12h RDV au 05.61.68.14.58

ASJOA - Association de Soutien Judiciaire et Orientation en Ariège

4^{ème} vendredi de 9h à 12h - RDV au 05.61.69.02.80

CAP EMPLOI - Ressources Handicaps

Tous les mercredis de 13h30 à 17h - RDV au 05.34.09.33.10

CENTRE DE PLANIFICATION

Tous les mercredis de 17h à 18h30 - Sans RDV

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

1^{er} et dernier mardi de 14h à 17h - RDV au 05.61.69.02.80

CMP Enfants Lavelanet - Centre Médico-Psychologique

Tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - RDV au 05.81.09.14.31

ESPERANTO / SEL PYRENEEN - Système d'Echange Local

Tous les lundis de 14h30 à 16h - Sans RDV

LIGUE CONTRE LE CANCER

2^{ème} lundi de 10h à 12h - Sans RDV

MISSION LOCALE - Intervention au service des Jeunes 16-25ans

1 mardi sur 2, mercredi, jeudi et de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h - RDV au 05.61.03.01.55

PASS - Permanence d'Accès aux Soins de Santé

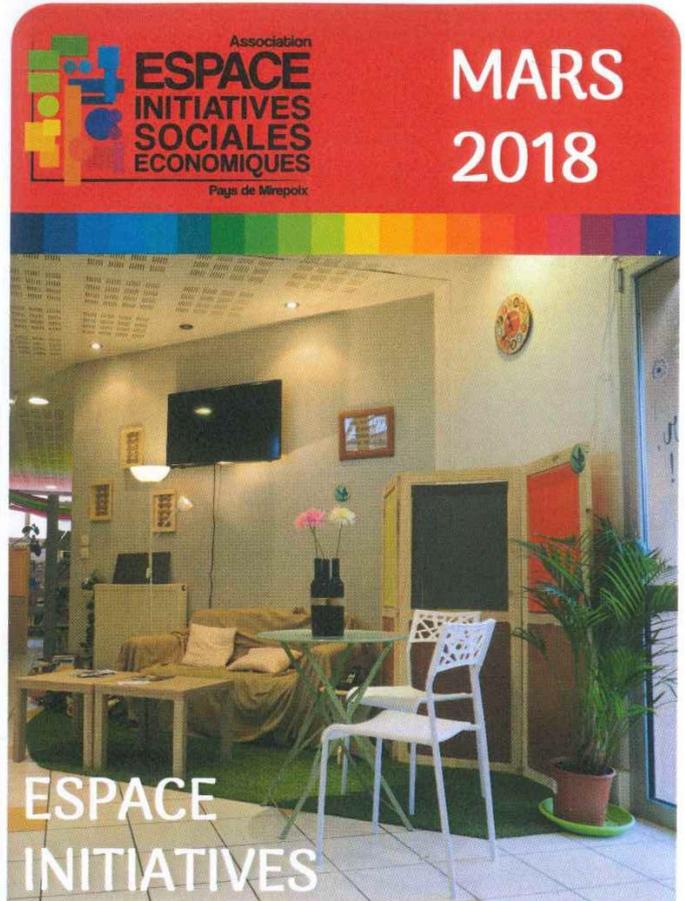
Tous les lundis de 9h à 12h - RDV au 05.61.65.79.19

SARAPP - Site d'Antenne Rurale de l'Atelier Pédagogique Personnalisé

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h avec Christelle Baby - RDV au 05.61.67.42.51

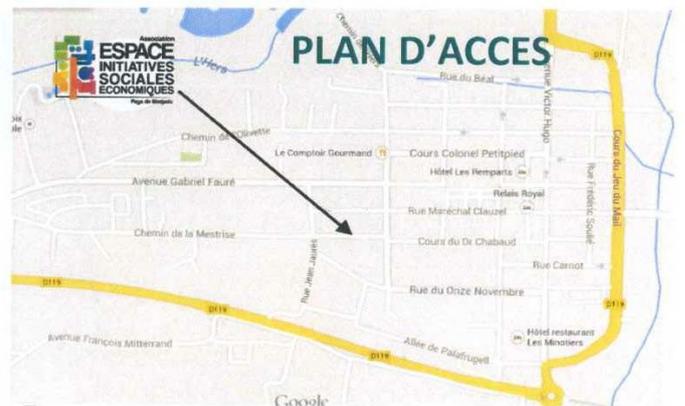
SISPAH - Service d'Insertion Professionnelle pour Adultes Handicapés

3^{ème} lundi de 9h30 à 12h et 13h30 -17h - RDV au 05.61.02.92.38



ESPACE INITIATIVES

PAYS DE MIREPOIX



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

1 bis chemin de la Mestrise
09500 MIREPOIX
espace.initiativesmirepoix@gmail.com
05.61.69.02.80

www.espace-initiativesmirepoix.com



Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Et le vendredi de 9h à 12h30

Adhésion à l'association : 10€ par famille



Crédits images : www.freeipk.com

LA FABRIQUE

Pépinière d'Initiatives

Soirée Ciné Echanges
avec le cinéma municipal de Mirepoix
Jeudi 15 Mars 2018
20h - 5€



Synopsis :

À Clichy, en banlieue parisienne, le principal du collège Jean Macé a décidé d'encourager les méthodes alternatives pour lutter contre l'échec scolaire. Au cœur de ce projet, deux classes : la classe rugby et la classe théâtre. Cette année, le défi est double participer aux championnats de France, pour les uns, monter sur la grande scène du théâtre de Clichy, pour les autres. Avec un mélange de fragilité et d'enthousiasme, *À NOUS DE JOUER !* dresse un portrait riche et complexe de la société d'aujourd'hui, tout en posant une question essentielle : comment changer l'école pour que chacun y trouve sa place ?



Formez vous avec le premier catalogue de la Fabrique
Nouveau site
Lafabrique.eise09.com

Pour les habitants, bénévoles associatifs,
professionnels...
Outils et méthodes pour agir collectivement
Animer des réunions
Dynamique de groupe
Animés par des professionnels

Formation payante
Atelier gratuit



LA FABRIQUE

FORMATIONS
& ATELIERS



2018

LA FABRIQUE

Pépinière d'Initiatives

avec l'Association Laborlab

Répare cafés

Les 1er Samedis du mois de 13h à 17h

Au 15, bis rue Jean Moulin Laroque d'Olmes

Contact : laborlab.paysdolmes@gmail.com

Tel : 06 24 87 35 24

Réparer pour ne plus jeter !

Pour tenter de
donner une
seconde chance à
ce qui ne
fonctionne plus,
ou décousu...

Ouvert à tous
et gratuit !



LA FABRIQUE

Pépinière d'Initiatives

« Tout faire Soi Même »

Venez découvrir, partager et échanger...
Pour réapprendre des savoirs simples et oubliés

Association Espace Initiatives

1, bis chemin de la Mestrise à Mirepoix de 14h à 16h

Inscriptions au 05 61 69 02 80

Jeudi 29 Mars : Atelier découverte

Jeudi 12 Avril : Déodorant

Jeudi 17 Mai : Crème Hydratante

Jeudi 14 Juin : Bloc nettoyant WC

Jeudi 28 Juin : Boules de bain

Kati à pleins d'idées,
mais vous pouvez aussi en proposer !

Tarif 3€ par atelier
Pensez à amener
de tout petits contenants.



Facile, plus sain, moins cher ...

Plus d'autonomie c'est valorisant !



SITUATION FINANCIERE COMMUNE DE LERAN

Vous trouverez jointe la copie des pages « bilan » du compte administratif 2017 et du compte de gestion 2017.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

LERAN - LERAN - CA - 2017

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	383 227,04	G	482 280,92
	Section d'investissement	B	248 561,83	H	130 384,50
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	654 523,11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	34 503,49 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	666 292,36	= G+H+I+J	1 267 188,53
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	94 342,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	94 342,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	383 227,04	= G+I+K	1 136 804,03
	Section d'investissement	= B+D+F	377 407,32	= H+J+L	130 384,50
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	760 634,36	= G+H+I+J+K+L	1 267 188,53

COMPTE DE GESTION 2017

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 009025

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. MIREPOIX

ETABLISSEMENT : LERAN -

Résultats budgétaires de l'exercice

61000 - LERAN -

Exercice 2017

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	978 883,00	1 128 488,00	2 107 371,00
Titres de recette émis (b)	130 773,20	482 280,92	613 054,12
Réductions de titres (c)	388,70	0,00	388,70
Recettes nettes (d = b - c)	130 384,50	482 280,92	612 665,42
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	978 883,00	1 128 488,00	2 107 371,00
Mandats émis (f)	248 561,83	388 507,69	637 069,52
Annulations de mandats (g)	0,00	5 280,65	5 280,65
Depenses nettes (h = f - g)	248 561,83	383 227,04	631 788,87
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		99 053,88	
(h - d) Déficit	118 177,33		19 123,45

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

61000 - LERAN -

Exercice 2017

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	-34 503,49	0,00	-118 177,33	0,00	-152 680,82
Fonctionnement	704 748,52	50 225,41	99 053,88	0,00	753 576,99
TOTAL I	670 245,03	50 225,41	-19 123,45	0,00	600 896,17
II - Budgets des services à caractère administratif					
.					
.					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
.					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	670 245,03	50 225,41	-19 123,45	0,00	600 896,17

Rencontre avec...

TAÏSMA COIFFURE

Poussez la porte de son salon de coiffure fraîchement rénové et Laetitia vous accueillera avec son beau sourire.

C'est dans une ambiance calme et sereine que Laetitia vous coiffera.

Qui êtes-vous ?

J'habite aux Issards, j'ai choisi de revenir aux sources après avoir été apprentie auprès de l'ancienne coiffeuse du village. Le charme du village m'a conquis.

Que faites-vous ?

Je suis coiffeuse polyvalente mixte, styliste visagiste. Je propose à la clientèle des coupes, brushing, couleurs avec ou sans ammoniaque etc...



Laetitia

Où exercez-vous ?

Mon salon de coiffure se situe 5 Place du Monument aux morts à Lérans.

Mes jours et horaires d'ouverture sont :

✚ Mardi, Jeudi, vendredi de 9h30 à 17h30

✚ Samedi de 9 h à 17h30

Avec ou sans rendez-vous



Philippe LABEDA « CENTRE EQUESTRE DE LERAN »

✚ Qui êtes-vous ?

Philippe LABEDA. J'ai toujours été passionné par les chevaux, mais c'est suite à un accident de la route que je suis venu à titre professionnel vers l'univers équestre. Les séquelles de cet événement ne me permettaient plus d'exercer mon métier d'alors : charpentier. Je suis donc revenu à ma passion: le cheval, autant comme nouvelle orientation professionnelle que comme thérapie pour surmonter ces moments difficiles. J'ai d'abord acquis la qualification d'accompagnateur de tourisme équestre (ATE) pour obtenir ensuite celle de moniteur d'équitation. Je me suis installé à Lérans en 2000 pour y créer le centre équestre.

✚ Que faites-vous ?

Nous proposons l'activité randonnée d'une part et l'enseignement de l'équitation d'autre part. A l'origine la « rando » était prépondérante puis au fil du temps c'est l'enseignement qui s'est développé le plus. Les randonnées vont de la balade d'une à deux heures (autour du lac notamment) jusqu'à des excursions de 2 à 11 jours à travers les Pyrénées (sites cathares) en direction de la méditerranée. L'enseignement recouvre quant à lui plusieurs aspects : le passage des différents niveaux (galops), l'équitation de loisir mais aussi des cours de préparations spécifiques pour les disciplines de compétition : saut d'obstacle (CSO), concours complet, dressage.

Ce dernier domaine est apparu en 2013 suite à d'une demande croissante de la part des élèves. Cela s'est traduit par une première participation au championnat de France CSO en 2015, qui nous a permis de découvrir le site magnifique de la fédération française d'équitation à Lamotte-Beuvron dans le Loir-et-Cher (500ha, 38000 compétiteurs et jusqu'à 1 million de personnes présentes.) L'année suivante en 2016 : première récompense au niveau national : une médaille de bronze pour Caroline, une 6ème place pour Phoebe et 9ème pour Méryl, suivie en 2017 par la médaille de Sacha en bronze aussi et la magnifique 10ème place pour la jeune Ninon.

Nous sommes également centre de formation professionnelle pour la qualification d'accompagnateur de tourisme équestre (ATE) et courant 2018, nous serons en mesure de proposer aussi la formation préparant au diplôme de moniteur d'équitation.

Enfin, il y a parallèlement la dimension élevage avec la présence de poulinières sur un autre site spécifique (juments de sport).

✚ Où exercez-vous ?

Le centre se situe à l'entrée du village en venant d'Aigues-Vives au lieu-dit Le Moulinet. Nos infrastructures se composent d'un manège couvert de 900m², 2 carrières extérieures (CSO et dressage) et d'un parcours de cross ; auxquelles s'ajoutent toutes les commodités : club house, salle d'enseignement, bureaux, mobil-homes d'hébergement pour les stagiaires et bien sûr les écuries d'une capacité de 70 chevaux. Une quinzaine d'hectares de prairies aux alentours complètent l'ensemble. Le site d'élevage de 40 Ha avec stabulation se trouve à Chalabre et accueille 8 poulinières.

Mon équipe se compose de Stella , accompagnatrice de tourisme équestre et de 2 apprenties (en roulement).

Je peux également compter sur des renforts ponctuels (moniteurs) lorsque je m'absente. Le club compte entre 130 et 150 licenciés qui fréquentent le centre chaque semaine et un nombre de cavaliers occasionnels d'environ 5000 à l'année pour les promenades, balades et randonnées. Enfin dans le cadre des formations, nous recevons entre 10 et 15 stagiaires par an.

✚ Que souhaitez-vous ajouter ?

Nous sommes heureux d'être devenus au fil du temps le premier centre équestre du département, à force de travail et d'obstination. Fiers aussi de porter les couleurs de l'Ariège et de Lérans au niveau national, à travers les championnats de France et les autres compétitions.

Nous espérons continuer à nous développer, accueillir d'autres de cavaliers, et avoir ainsi l'occasion de faire découvrir toujours d'avantage notre beau coin d'Ariège.



CHAMPIONNAT DE FRANCE LAMOTTE BEUVRON 2017

Vie associative



Des voix de femmes pour notre enchantement,

L'Association de Sauvegarde de l'Eglise du Saint Sacrement de Lérans organise un concert avec l'ensemble Arabesque et Jonas Régnier à l'orgue le :

Samedi 14 Avril à 20h 30 à l'EGLISE DE LERAN

L'ensemble **ARABESQUE** est un ensemble de voix de femmes, fondé en 2005. Il est composé de 13 à 15 chanteuses passionnées par le chant, sous la direction de Christine Lauxire. C'est à la faculté de Pau que **Christine Lauxire** a découvert l'univers du chant choral et de la musique classique. Chanteuse au sein des Eléments, puis d'Archipel, sous la Direction de Joël Suhubiette depuis plus de 20 ans, elle participe dans ce cadre à de nombreux concerts.

Le répertoire de l'ensemble **ARABESQUE** va essentiellement du romantique au XXIème siècle avec une prédilection pour les compositeurs Nordiques, a capella ou avec instruments (piano, orgue, harpe). Il se produit dans la Région Toulousaine. Les derniers concerts ont eu lieu à Castanet-Tolosan avec le chœur d'Auzeville, à Cahors en avril 2017 avec le chœur A voix égales, et à Vacquiers en décembre 2017.

Le prochain concert se fera à Lérans le 14 avril 2018, avec un programme d'œuvres avec orgue et à capella.

L'organiste Jonas Régnier, élève de Stéphane Bois, accompagnera le chœur et jouera quelques pièces pour le plaisir des spectateurs. Passionné par les processus de création et de recherche musicale, c'est en entrant dans les classes de Composition de Bertrand Dubedout et de Guy-Olivier Ferla en 2015 qu'il découvre la musique du XXIème siècle et décide de se spécialiser dans la composition contemporaine. Les enseignements techniques et artistiques de ces deux classes lui permettent d'aborder et de développer une démarche associant la création musicale aux disciplines scientifiques. Il obtient en Juin 2017 sa Licence de Musicologie à l'Université Paris-Sorbonne et accède en même temps en 3ème Cycle dans les classes de Composition et d'Orgue du Conservatoire.



LÉRAN



22

DIMANCHE 29 AVRIL 2018



JOURNÉE RENCONTRE LA VIOLETTE ET LE COUCOU

ORGANISÉE PAR L'AMICALE DES LÉRANAIS

**NOUVEAU A L'AMICALE
DES LÉRANAIS**

**Atelier décoration :
tous les mardis de
14h30 à 16h30**

A la Salle Catalpa

❖ **10 heures : Conférence Salle des Tilleuls par M.MICHEL**

**Présentation de la botanique de la Violette
(Variété Sauvage et Culture)**

❖ **12 heures : Apéritif offert par l'Amicale**

❖ **12 heures 30 : Repas partagé animé par Laurent**



INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Nicole WARNOD - PONS : 06.35.29.45.37

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

FESTIVAL DE MUSIQUE



Culture & Patrimoine
Lérans



L'Association CULTURE ET PATRIMOINE DE LÉRAN a pour but :

- D'organiser des manifestations culturelles (expositions, concerts, spectacles, ...) au sein du village.
- De participer à la préservation, la sauvegarde et la restauration du patrimoine culturel, industriel et architectural du village.

Nos prochaines activités :

- **Du 21 au 24 Juin 2018 : Festival de Musique**
- **2^{ème} trimestre 2018 : Projection du film sur le village « Mémoires de Lérans »**
- **Novembre 2018 : Spectacle sur la guerre 14-18**

Pour continuer d'animer notre village dans de bonnes conditions, nous avons besoin de bonnes volontés, de manière ponctuelle (pour nous aider lors d'une ou plusieurs manifestations) ou durable (pour participer à la vie de notre association).

- **Festival de musique**

Besoins : Recherche de mécènes. Main d'œuvre pour la préparation de la salle. Montage et démontage du podium, installation des chaises, accueil des artistes, accueil du public,.....

Pour nous proposer votre aide : 07 69 62 57 87 ou le 05 61 01 11 73

D'avance MERCI.

NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !



QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :
particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut-être appliquée.

(art 131-13 du code pénal)

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

LES SOLUTIONS

Le **broyage des végétaux** (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de **paillage** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les déchets verts peuvent également être collectés dans les 530 **déchetteries, plate-formes de compostages ou unités de méthanisation** de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, **48 000 décès prématurés** par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2 800 en Occitanie** (Source : Santé publique France, 2016)

Le brûlage de **50 kg** de déchets verts produit autant de particules que :

13 000 km parcourus par un véhicule diesel récent ;

3 SEMAINES de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante ;

14 000 km parcourus un véhicule essence récent ;

3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.



(Source : selon une étude menée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Ensemble pour une meilleure qualité de l'air

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie



Pour en savoir plus
Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
Occitanie

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr



Atmo Occitanie
www.atmo-occitanie.org



Agence Régionale de Santé
www.ars.occitanie.fr



ADEME EN Occitanie
www.occitanie.ademe.fr



LA REGATE ANNONCE LE DEBUT DE LA SAISON 2018....

C'est parti pour de Nouvelles Aventures....

OUVERTURE pour le Weekend de Pâques.

Au plaisir de vous recevoir au Bord du Lac ou au Coin de Feu

Côté Camping : Ouvert du 31 mars au 15 Octobre.

Pour tous renseignements 05 61 03 09 17 ou 06 08 48 08 63 et à la réception du camping
Ouvert de 8h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30

Côté Bar Brasserie Pizzeria : *avec des Soirées en Musique Ouvert et Libre à TOUS*

**En AVRIL – MAI – JUIN ET SEPTEMBRE : Du Vendredi Soir au Dimanche Soir et Jours fériés
Pour les Groupes à partir de 15p sur réservation, nous consulter.**

Samedi 14 Avril : Repas et Soirée BOSSA NOVA avec Edmur de 19h30 à 23h

Samedi 28 Avril : Moules Frites et Soirée Dansante animée par COKIFAB de 20h30 à Minuit

Jeudi 10 Mai : BAL COUNTRY animé par le Groupe Oregon COUNTRY 11 de 21h à 1h

D'autres dates sont prévues, n'hésitez pas à nous appeler

(Pensez à réserver au 05 61 64 38 32 ou 06 86 52 73 23)

En JUILLET & AOUT :

7j/7j avec nos Animations de l'été Soirées en Musique et Repas à Thèmes.



CreaMundo Restaurant et Chambres d'Hôtes

Horaires d'ouverture :

Jeudi/vendredi/samedi : 18h30-21h30 / autre soir ou midi sur demande à partir de 10 personnes

Dimanche : midi uniquement

Menu de saison 'manger local, penser global'

entrée/plat/dessert (viande/poisson/ ou végétarien) à partir de 26€

Menu à 28 € « Méli-mélo »

Menu à 30 €



Bienvenue

Mirella & Nicolas vous accueillent avec plaisir dans leur tannerie authentique avec son jardin clos romantique, ses chambres pleines de charme et sa piscine reposante. Leur maison de rêve située dans le pays mythique des Cathares (Ariège), au pied des Pyrénées et tout près du Lac de Monbel est le lieu idéal pour vivre sa spiritualité afin d'atteindre un état d'esprit équilibré.



RESTEZ INFORMÉS

Vous souhaitez rester informés?

- Envoyez un e-mail à nicolas@creamundo.fr

- Suivez-nous sur Facebook:

www.facebook.com/creamundo.fr

- ☎ : 05.61.03.88.81 ou 06.73.35.23.70.

Nous serons ravis et espérons vous accueillir prochainement en ce lieu remarquable.



Le Rendez-vous

"Le plaisir de la découverte"



Fondé en 2008, Le Rendez-vous est un petit Restaurant -Bar, avec une ambiance chaleureuse et conviviale dans le charmant village de Lérans. Les végétariens sont toujours bienvenus et jamais déçus - quelque chose de rare par ici! Par beau temps la terrasse est parfaite pour un repas au soleil.

Vous serez accueillis par Marek tandis que son épouse Shirley est dans la cuisine occupée à préparer les délices du jour. Le Menu à 15.50euros change chaque jour, propose au moins 3 choix dans chacune des Entrée, Plat & Dessert et inclut toujours une option végétarienne. Le prix est le même midi et soir. Tous les plats sont cuisinés maison.

www.lerendezvous.eu

www.facebook.com/Lerandevous/

09.51.42.47.91

La collecte est effectuée dans les sacs jaunes fermés le mardi matin et le vendredi matin. Ils seront sortis la veille au soir de la collecte et déposés à côté du bac à ordures ménagères le plus proche de chez vous.

Y sont interdits : le verre, les vêtements, le polystyrène, le bois.

Les sacs jaunes sont réservés aux emballages ménagers en carton, en acier et en aluminium, aux bouteilles et flacons en plastique, aux poches de supermarchés... Les particuliers peuvent également faire enlever dans les mêmes conditions, les cartons pliés en petite quantité.

Merci de respecter ces consignes afin de préserver la propreté de la ville et la sécurité des agents de collecte.

• le carton (boîtes de céréales, de riz, emballages de produits cuisinés...)



• les briques alimentaires (briques de lait, de jus de fruits, de soupes...)



• les bouteilles et les flacons en plastique (bouteilles d'eau, de lait, de jus de fruits, de produits ménagers, de sodas, flacons de shampoing...)



• le métal (boîtes de conserve, bidons de sirop, aérosols...)



LE TRI SELECTIF

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE VERRE



Il est constaté une présence de plus en plus importante d'emballages en verre dans les conteneurs poubelles qui se retrouvent à l'enfouissement à Berbiac.

- **le verre est la seule matière recyclable à l'infini** (la ville de Lérans dispose de 4 colonnes à verre soit 1 colonne pour 156 habitants contre une moyenne nationale de 1 colonne pour 257 habitants).
- **La présence de verre dans les poubelles noires est dangereuse pour les agents de collecte** car ils reçoivent des éclats de verre lors de la compaction par la presse pendant la collecte.
- L'étanchéité de la benne de collecte est faite par des joints caoutchouc qui sont découpés par les morceaux de verres et provoque donc des fuites nauséabondes sur la voie publique.



Produits acceptés :

Verre d'emballage transparent ou coloré : bouteilles, bocaux, flacons, pots

Liste des emplacements de colonnes à verre à Lérans :

- Entrée de la ville
- Place des Tilleuls
- Camping la Régate

LES HALLES DE LERAN

*Service à la population, un espace de commerce,
de convivialité ouvert de 8h30 à 12h00*



MARDI

- ⚡ Pain, viennoiseries, point chaud - boissons fraîches, pâtisseries, épicerie de dépannage 06 88 66 16 66 (Sophie)
- ⚡ Légumes et fruits : 06 86 95 53 80 (Christine et Eric)

MERCREDI

- ⚡ Pain, viennoiseries, point chaud - boissons fraîches, pâtisseries, épicerie de dépannage 06 88 66 16 66 (Sophie)
- ⚡ 9 h à 10 h : poissonnier (Munoz Henri) 06 77 66 85 90
- ⚡ Béatrice : vente d'olives au détail, des fruits secs, des confitures, du miel, de l'huile d'olives - 06 98 28 69 15 *** NOUVEAUX PRODUITS ***

JEUDI

- ⚡ Pain, viennoiseries, point chaud - boissons fraîches, pâtisseries, épicerie de dépannage 06 88 66 16 66 (Sophie)
- ⚡ 8h à 10h : Boucherie l'Entrecôte Chalabre (Fred) 06 45 58 61 79

VENDREDI

- ⚡ Pain, viennoiseries, point chaud - boissons fraîches, pâtisseries, épicerie de dépannage 06 88 66 16 66 (Sophie)

SAMEDI

- ⚡ Pain, viennoiseries, point chaud - boissons fraîches, pâtisseries, épicerie de dépannage 06 88 66 16 66 (Sophie)
- ⚡ Légumes et fruits : 06 86 95 53 80 (Christine et Eric)
- ⚡ Soli Pizza (David et Emilie) Grand choix de pizzas « bio » à emporter 06 40 75 19 42
- ⚡ Les conserves et les volailles, fromage, yaourts : 06 81 15 18 76 (Martine)
- ⚡ Le Chaudron pyrénéen (1 samedi sur 2)

DIMANCHE OUVERTURE DE 9H à 12H

- ⚡ Pain, viennoiseries, point chaud - boissons fraîches, pâtisseries, épicerie de dépannage 06 88 66 16 66 (Sophie)
- ⚡ Le Chaudron pyrénéen conserves et charcuterie artisanales / soupes et confitures / produits bio / saumon d'Ecosse Label Rouge fumé maison ou gravelax... 06 46 50 61 01



N° UTILES et D'URGENCES

15	S.A.M.U.
17	POLICE SECOURS
18	POMPIERS
112	APPEL D'URGENCE EUROPEEN 911 à New York
115	SECOURS POUR LES SANS ABRIS
119	ENFANCE MALTRAITEE

OUVERTURE DE LA MAIRIE

		MATIN	APRES-MIDI (fermé au public juillet et août)	PERMANENCES DU MAIRE SUR RDV
Merci de respecter ces horaires	LUNDI	10h-----12h30	16h30-----18h00	
	MARDI	10h-----12h30	15h30-----18h00	
	MERCREDI	10h-----12h30	16h30-----18h00	9h30 - 11h30
	JEUDI	10h-----12h30	FERME	
	VENDREDI	10h-----12h30	16h30-----18h00	16h30 - 17h30
	SAMEDI	10h-----12h	FERME	



LA POSTE

OUVERTURE DE LA POSTE

	MATIN
LUNDI	13H40 ----- 16H40
MERCREDI	13H40 ----- 16H40
VENDREDI	13H40 ----- 16H40

**OUVERTURE DU A.L.A.E., A.L.S.H., ECOLE et CANTINE**

	A.L.A.E.	ECOLE	CANTINE	A.L.S.H.
Du LUNDI au VENDREDI	7h30----8h25 15h45----18h Mercredi 7h30 --- 9h	8h25----11h25 13h30---15h45 Mercredi 9h---12h	11h35 à 13h30 Mercredi 12h--13h15	Mercredi après-midi 13h15 à 18h Aux vacances Toussaint, Février, Pâques et été (1 mois) 7h30 à 18h

**Fermée tout le
mois d'août**

**OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE**

	HEURES D'OUVERTURE
MERCREDI	14H ----- 16H00
JEUDI	16H ----- 18H00
SAMEDI	10H00 ----- 12H00

LES COMMERCES DU VILLAGE

- LES HALLES DE LERAN (ouvert du Mardi au Dimanche de 8h30 à 12h)
- BAR-RESTAURANT « LE RENDEZ VOUS » marekwoznica@free.fr
☎ : 09.51.42.47.91 ou 06.78.32.52.42
- TAISMA Coiffure ☎ : 05.61.03.05.21
- BAR RESTAURANT « LA REGATE » campinglaregate@gmail.com
Restaurant ☎ : 05.61.64.38.82. ou 06.86.52.73.23.
Camping ☎ : 05.61.03.09.17. ou 06.08.48.08.63.
- SOLI PIZZA David : Vendredi à Lavelanet, Dimanche à Espéraza,
samedi aux Halles de Lérans, Lundi à Mirepoix ☎ : 06 40 75 19 42
- CREAMUNDO : Restaurant, Chambres d'Hôtes, Workshops: nicolas@creamundo.fr
☎ : 05.61.03.88.81. ou 06.73.35.23.70.

LES ENTREPRISES ET LES SERVICES DU VILLAGE

- A.C.A.A.P. (assistante comptable et administrative pour artisans et particuliers)
Véronique PIERRE veropierre.acaap@laposte.net ☎ : 06.77.63.12.92
- GARAGE MATHIL Import (Véhicules européens) ☎ : 05.61.02.61.78. ou 06.82.36.60.80
- Etablissement Tissus GARRIGUE & FILS ☎ : 05.61.01.11.86.
- A.M.D.S. Maintenance et dépannage solaire Guy GERMA ☎ : 07.81.61.06.58.
- Smart'nTIC Thierry Delabrousse concepteur Web
contact@smartntic.fr ☎ : 06 52 79 53 40

ARTISTES

- ATTENBURROW Amanda (ARTISTE PEINTRE) « La Galerie de LERAN »:
attenburrow@wanadoo.fr ☎ : 05.61.65.44.36.
- HILTON David (CERAMISTE) davidhiltontableware@yahoo.co.uk
- A tous carreaux - ZANDOMENEGHI Alain « mosaïste » a.zando09@orange.fr
☎ : 05.61.02.61.56.
- Le jardin des Muses : Etienne et Maryse MORAND (musiciens) ☎ : 05.61.01.58.64.

TRAVAUX

- ❖ **Maçonnerie Générale :**
 - PINEAU André** ☎ : 05.61.03.01.57.
 - LOPES Almiro** ☎ : 05.61.01.79.04.
- ❖ **Isolation - Ravalement façade :**
 - BOTOTO Karim** ☎ : 06.45.41.88.49.
- ❖ **Energie solaire chauffage et sanitaire :**
 - BOULBES Jean** ☎ : 06.89.90.68.31.
- ❖ **Débroussaillage-fauchage-élagage de haies :**
 - VAGAGGINI Philippe** ☎ : 05.61.01.29.71 ou 06.86.83.98.57
- ❖ **Petit travaux jardinage, bricolage, service à la personne :**
 - LACHOQUE Isabelle** ☎ : 06.13.55.14.21.
- ❖ **Menuiserie bois - alu - PVC :**
 - M. BALAVOINE entreprise MORA Menuiserie** ☎ : 04.68.20.31.37
 - M. LAMAND Philippe L'atelier de l'Ebeniste** ☎ : 06.86.79.10.41

GITES et/ou CHAMBRES D'HOTES

- ❖ **L'IMPASSE DU TEMPLE** : John & Lee Anne ☎ : 05.61.01.50.02
john.furness@wanadoo.fr site : www.chezfurness.com
- ❖ **LE MOULINET (spécialité gîte de groupe 21 personnes) : GRISON Corinne**
contact@lemoulinet.com site : www.lemoulinet.com ☎ : 05.61.03.88.21
- ❖ **LE CASTELLOU** : 8 cours St Jacques ☎ : 05.61.65.44.36
attenburrow@wanadoo.fr
- ❖ **LA CABANE DE POE** : LAMAND Corinne & Philippe ☎ : 05.61.03.13.47 ou 06.86.79.10.41
copophil@gmail.com
- ❖ **CREAMUNDO Chambres d'Hôtes, Workshops:** ☎ : 05.61.03.88.81. ou 06.73.35.23.70
nicolas@creamundo.fr

LOISIRS BASE NAUTIQUE

- ❖ **CAMPING** : « LA REGATE » : ☎ : 05.61.03.09.17 ou 06.08.48.08.63
campinglaregate@gmail.com
- ❖ **VELOMONDO – LOCATION VELO** : www.velomondo.com CRAIG ☎ : 06.31.94.24.91
- ❖ **CENTRE EQUESTRE « PYRENEHA CHEVAL »** LABEDA Philippe ☎ : 05.61.02.69.38
- ❖ **Rives de Léran Lac de Montbel** : BASE NAUTIQUE avec CLUB de VOILE, PEDALOS, CANOES, PEDALOS, BATEAUX ELECTRIQUES DE PROMENADE,
- ❖ **YAKAY-KAYAK** : LOCATION KAYAK, PADDLE ☎ : 06.07.28.60.25.